

Prêts aux provinces.—Tous les prêts consentis récemment aux provinces par le gouvernement fédéral sont faits aux provinces de l'Ouest en vertu de la législation de secours inaugurée par la loi remédiant au chômage et aidant à l'agriculture, 1931. Ils sont garantis par des bons du Trésor de chaque province à un intérêt de 3 p.c. à compter du 1er juillet 1936. La somme globale de ces avances impayée au 31 mars 1945 est de \$176,152,411, moins des annulations de \$19,861,035, ce qui laisse un montant impayé de \$156,291,376 réparti ainsi entre les provinces: Alberta, \$25,887,500; Colombie Britannique, \$34,467,140; Manitoba, \$24,774,950; Saskatchewan, \$71,161,786. Les détails paraissent au tableau 19, p. 855 de l'Annuaire de 1943-44.

Les prêts pour habitations, consentis aux provinces au cours des années qui suivirent la guerre de 1914-18 sous l'empire d'arrêtés en conseil adoptés en 1918 et 1919 et des budgets de 1920 et 1921, ont été remboursés en entier durant l'année financière 1943-44. Les provinces ont soldé ces avances les années suivantes: Ontario en 1928, Québec en 1937, Nouveau-Brunswick en 1938, Manitoba et Colombie Britannique en 1941, Ile du Prince-Edouard en 1943 et Nouvelle-Ecosse en 1944. Pour statistiques, voir tableau 20, p. 856 de l'Annuaire de 1943-44.

Sous-section 5.—Dette nationale

La dette nationale brute du Canada, au 31 mars 1914, s'établit à \$544,391,369, au regard d'un actif de \$208,394,519, ce qui laisse une dette nette de \$335,996,850. C'est une dette relativement légère; elle découle presque en entier de travaux publics d'utilité générale qui, comme les chemins de fer Intercolonial et Transcontinental, restent un actif, bien que non réalisable, de la nation, ou de subventions à des entreprises, comme le chemin de fer Pacifique Canadien, lesquelles, tout en n'appartenant pas à l'Etat, ont grandement contribué à étendre l'aire de colonisation comme de production et, partant, la richesse du pays. Au sens large, c'est une dette assumée pour des fins productives. En outre, elle est presque entièrement en dehors du pays, le principal de la dette consolidé du Dominion payable à Londres étant de \$302,842,485 le 31 mars 1914 contre \$717,453 seulement payable au Canada.

De 1914 à 1920 la dette brute augmente de près de \$1,200,000,000 et s'établit à \$3,042,000,000 en raison des dépenses considérables de guerre et d'après-guerre; bien que la dette brute ait diminué légèrement pour atteindre le bas niveau de \$2,544,000,000 le 31 mars 1930, des dépenses additionnelles pendant les années de crise la portent à \$3,710,000,000 le 31 mars 1939.

De 1939 à 1945 il y a une augmentation de \$12,000,000,000, attribuable surtout à des fins de guerre, ce qui porte la dette brute globale à \$15,712,000,000 à la fin de mars 1945. Après déduction de l'actif productif détenu par le Gouvernement, la dette nette accuse une augmentation de \$8,146,000,000 durant les années de guerre et s'élève à \$11,298,000,000 à la fin de mars 1945.

La partie de la dette fondée payable en monnaies étrangères a diminué continuellement et fortement durant les années de guerre, 1939-45, comme c'était inévitable dans des conditions où presque tout le financement de guerre du Canada se faisait au pays. Du total de la dette fondée et des bons du Trésor en cours le 31 mars 1945, s'établissant à \$13,984,000,000, moins de 2.5 p.c. étaient payables en dehors du Canada, soit \$12,000,000 payables à Londres et \$333,000,000 payables à New-York.